

Communiqué de Presse

Rennes, le 28 février 2025

Prix de l'alimentation et négociations commerciales : le compte n'y est pas !

En ce dernier jour des négociations commerciales entre industriels et enseignes de distribution, nombreuses sont les entreprises agroalimentaires qui n'ont pas encore signé de contrat :

Ne sacrifions pas nos entreprises agroalimentaires au dogme du prix bas!

La réalité s'impose : les coûts explosent pour les industriels de l'agroalimentaire et les acteurs de la GMS restent sourds. La grande distribution continue de demander systématiquement de la déflation de prix à ses fournisseurs, au mépris de la réalité économique du terrain.

Les industries agroalimentaires ont besoin d'une agriculture forte : la sanctuarisation du prix des matières premières agricoles est vertueuse et ne doit surtout pas être remise en cause. Le coût de production d'un produit alimentaire est l'addition de plusieurs composantes : matières premières agricoles bien sûr, mais aussi tous les autres coûts tels que l'énergie, les emballages, l'eau, le transport, les assurances, les salaires, etc. Ainsi, la réalité économique de l'évolution de ces coûts hors matières premières agricoles ne doit pas être niée.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes (enquête ABEA, ARIA Aura, ARIA Nouvelle Aquitaine menée en février 2025) puisque toutes les entreprises ont connu des hausses de coûts par rapport à 2019 pour l'énergie, les emballages, l'eau, le transport, les assurances, les salaires, etc. ... Exemples :

- Énergie : pour 84 % des industriels, la hausse est supérieure à 20 %
- Transport : pour 28% des industriels, la hausse est supérieure à 20 %
- Emballage : pour 36% des industriels, la hausse est supérieure à 20 %

Derrière ces chiffres, il y a des emplois, des investissements, une filière qui garantit la qualité et la sécurité alimentaire. Protéger l'agriculture française, protéger l'industrie agroalimentaire française, c'est protéger notre souveraineté.

L'ABEA demande à sortir du discours simpliste du "prix bas" et de reconnaître la vraie valeur de notre production française.



A propos de l'ABEA:

L'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA) est le représentant professionnel du secteur agroalimentaire breton. Avec 250 adhérents et 55 000 salariés, l'ABEA défend les intérêts collectifs des entreprises, anime le réseau de professionnels sur tout le territoire et développe la performance économique, sociale et environnementale des entreprises et coopératives adhérentes. Son objectif est de porter les enjeux de l'agroalimentaire devant les acteurs publics tout en rassemblant les professionnels du secteur. Elle représente les entreprises alimentaires et coopératives, de la TPE aux grands groupes, et maille l'intégralité du territoire breton sur l'ensemble des filières.

Contact presse:

Jean-Bernard GUYOT – Chef de Projets en charge de la communication jb.guyot@abea.bzh – 02 99 31 55 25